

d'exemple, je citerai ici la taxe sur les machines de production et les matériaux de construction. Nos politiques devraient encourager l'accroissement de la production, mais il arrive que nous avons plutôt ajouté à la spirale inflationniste. Même les habitations construites pour les personnes âgées ne bénéficient pas de la détaxe sur les matériaux de construction, à moins d'avoir droit à une subvention continue du gouvernement fédéral ou provincial. A cet égard, il n'y a pas de subventions de l'État fédéral, et les subventions des gouvernements provinciaux sont peu nombreuses. Les subventions s'appliquant d'ordinaire aux constructions de ce genre sont les subventions municipales. Une modification de la loi serait donc nécessaire en ce cas.

Je le répète, les politiques établies continuent à engendrer l'inflation et empêchent l'adoucissement de la situation des pensionnés à faible revenu. Il devient donc impératif que le gouvernement agisse directement et allège leur fardeau en ajustant la pension elle-même. Je me joins à ceux qui ont pris la parole pour exhorter le gouvernement à résoudre le problème des pensions insuffisantes des fonctionnaires à la retraite, et je demande également à la Chambre d'adopter dès maintenant cette proposition.

M. R. J. Orange (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que bien de députés se demandent ce soir pourquoi le représentant des Territoires du Nord-Ouest prend la parole à propos de cette motion, qui vise à relever les pensions des fonctionnaires à la retraite. Pour calmer les craintes éventuelles de certains députés, je tiens à expliquer que je suis né et ai été élevé à Ottawa, où j'ai été associé à la fonction publique un certain temps. Je connais beaucoup de fonctionnaires ainsi que les problèmes et les difficultés que rencontrent ceux qui sont à la retraite.

Je songe en particulier aux membres de la fonction publique pendant les affreuses années 30 et aussi pendant la guerre et qui, immédiatement après leur service pendant la seconde guerre mondiale, ont pris leur retraite. Tout le monde sait qu'en particulier pendant la seconde guerre mondiale, la fonction publique canadienne a accompli sa tâche d'une manière comparable à celle de nos forces armées. On sait qu'à l'époque nos fonctionnaires ont dû travailler pendant de bien plus longues heures qu'aujourd'hui.

On sait aussi que leurs traitements ont été diminués et qu'ils ne pouvaient pas, comme à l'heure actuelle, toucher de temps à autre

[M. Johnston.]

des augmentations pour compenser la hausse du coût de la vie. Au moment de la retraite, ils ont quitté la fonction publique munis, on le sait d'une pension faible; voilà l'origine d'un des grands problèmes qui se posent aux fonctionnaires retraités habitant Ottawa et d'autres centres.

• (6.50 p.m.)

Même si on s'intéresse à la fonction publique et aux retraités, on se trouve également aux prises avec un problème très complexe, qui se posera au Canada tant que l'on n'aura pas conçu un régime global de pensions pour répondre aux besoins de tout le pays. Je songe aux Canadiens qui étaient en affaires à leur compte et qui ont placé leurs gains en rentes et en obligations d'épargne du Canada et non dans des valeurs avec perspectives de croissance ou des fonds cumulatifs.

Je songe à ceux qui, ayant travaillé pour des sociétés privées, touchent maintenant une pension fixe. Ils se heurtent aux mêmes problèmes que nos fonctionnaires fédéraux. Je sais que le député de Carleton (M. Bell) et celui de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) en ont parlé tous les deux, et c'est très bien. Mais la réponse n'est-elle pas beaucoup plus vaste? Au lieu de s'appliquer simplement à nos fonctionnaires retraités, le problème n'a-t-il pas une envergure nationale? N'est-ce pas un problème auquel nous, en tant que législateurs et Canadiens, allons devoir faire face avec le temps?

Beaucoup de Canadiens connaissent de nos jours la même situation que nos fonctionnaires retraités. Je pense à la promesse du ministre du Revenu national (M. Benson) selon laquelle le comité mixte spécial de la fonction publique étudierait le problème des pensions des fonctionnaires. Nous devrions examiner aussi le problème qui se pose à tous les Canadiens à ce sujet.

M. Knowles: Bravo.

M. Orange: J'ai écouté ici des personnes parler avec éloquence des fonctionnaires fédéraux à la retraite. Je regrette seulement que le député de Carleton ne soit pas ici pour nous indiquer comment appliquer le remède à tous les Canadiens. J'espère que le gouvernement proposera une idée ou un régime qui permettrait aux retraités dépendant d'un revenu fixe de continuer à vivre au Canada de la façon dont nous le souhaitons.

J'accepte la parole du ministre du Revenu national selon laquelle le problème des fonctionnaires fédéraux retraités pourrait être confié au comité de la fonction publique.